

# Institut International des Droits de l'Homme

## La lettre de l'Institut

Edition **Mars-Avril 2015**

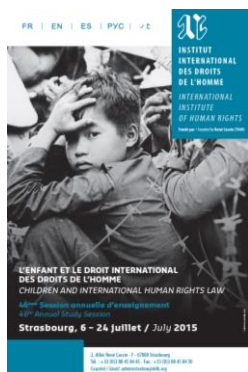
L'Institut International des Droits de l'Homme œuvre pour la promotion et la protection des droits de l'homme à travers la formation et la recherche. Afin de vous tenir au courant de nos activités et de vous faire découvrir nos membres, nous publions désormais tous les deux mois une lettre d'information.

### Nos sessions de formation

Vous trouverez dans cette section les dernières informations relatives à nos sessions de formation.

#### Sessions de formation en France

#### 46<sup>ème</sup> session annuelle d'enseignement sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme »



La 46<sup>ème</sup> session annuelle d'enseignement portera sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme » et se déroulera du **6 au 24 juillet 2015** à Strasbourg. Elle couvrira des thèmes tels que la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, la protection de l'enfant dans les conflits armés, la protection internationale de l'enfant migrant, la protection de l'enfant contre l'exploitation sexuelle, la protection de l'enfant et les nouvelles technologies ou encore la lutte contre le travail forcé des enfants. Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, nous vous invitons à consulter [notre site Internet](#).

#### 18<sup>e</sup> Cours d'été sur « le droit des réfugiés »

Du **22 juin au 3 juillet**, l'IIDH et la Représentation en France du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) organiseront leur 18<sup>e</sup> cours d'été à Strasbourg consacré au thème du droit international des réfugiés. Ce cours d'une durée de 2 semaines est dispensé en français. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter la page de notre site internet dédiée [au Cours d'été sur le droit des réfugiés](#). Les inscriptions sont closes.

## Que s'est-il passé lors de nos dernières sessions de formation ?

### 3ème session d'enseignement pour les défenseurs des droits de l'homme du monde arabe, Beyrouth, Liban

Du 4 au 8 mai 2015, l'IIDH et le Département des droits de l'homme de l'Université Jnan du Liban, avec le soutien de l'Agence universitaire de la francophonie ont organisé **une troisième session d'enseignement en droit international des droits de l'homme à Beyrouth**. Ce programme, **dispensé en français et en arabe**, s'adressait aux universitaires, magistrats, avocats et membres d'ONG et d'OI du monde arabe. La session proposait des cours fondamentaux, tels que la protection des droits de l'homme au niveau universel, le système arabe de protection des droits de l'homme, le droit international humanitaire et pénal mais aussi des tables rondes sur des thèmes d'actualités. Pour de plus amples informations, veuillez consulter [notre site internet](#).

### Université de Printemps sur « Le droit de la famille dans le cadre européen »

**Du 30 mars au 2 avril 2015**, l'IIDH, la Faculté de Sciences politiques de Bologne et l'Ecole des hautes études économiques de Moscou ont organisé à **Strasbourg** une Université de printemps consacrée au thème « **Le droit de la famille dans le cadre européen** ». Elle était destinée aux praticiens du droit et aux étudiants de niveau avancé. La session a été dispensée en français et en anglais.

### 2ème session d'enseignement à Bamako, Mali

L'IIDH, la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), et l'Institut National de Formation Judiciaire au Mali ont organisé une deuxième session d'enseignement en droit international pénal et en droit international des droits de l'homme à Bamako **au Mali du 23 au 28 février 2015**. Elle était destinée aux praticiens du droit. Elle a été dispensée en français. La session a accueilli près de 120 participants.

### Témoignage participant



**Ngane NDOUR**, Magistrat, Président du Tribunal d'Instance de Louga (SENEGAL), Secrétaire chargé de la Justice Pénale Internationale de la Ligue Sénégalaise des Droits Humains (LSDH), Secrétaire Chargé de la Publication et de la Recherche du Club de Recherches et d'Etudes en Droits de l'Homme Afrique (CREDHO-AFRIQUE).

Faire un témoignage sur les formations de l'Institut International des Droits de l'Homme est pour moi un exercice exaltant mais difficile.

---

---

Exaltant en ce sens qu'elles ont contribué pour la meilleure partie, à l'acquisition de mes connaissances et compétences dans le domaine des droits de l'homme.

En 2008, quand je partais à Strasbourg pour la première fois pour y participer à la session d'été de Juillet, je n'avais aucune connaissance en droits de l'homme. J'y allais par simple curiosité intellectuelle, étant un amoureux de la formation continue et de la recherche. Mais la qualité des enseignements que j'y ai reçus, la pédagogie et les échanges que j'ai eus avec les autres participants venus de tous les systèmes de justice du monde, m'ont convaincu que la question des droits de l'homme doit intéresser tout un chacun, eu égard surtout, au contexte mondial actuel. Et venant d'un pays africain, continent où la situation des droits de l'homme est encore préoccupante, et étant magistrat qui, par conséquent, a un rôle déterminant à jouer dans la protection des droits de l'homme, j'ai décidé de faire mienne cette question.

Aujourd'hui, je participe à plusieurs activités de promotion des droits de l'homme dans mon pays par le biais de formations dispensées à mes collègues, aux agents de l'Administration pénitentiaire, aux journalistes et chroniqueurs judiciaires etc....

Un proverbe de chez nous dit : « **N'abandonne jamais ce qui a fait de toi homme** ». Appliqué à mes rapports avec l'IIDH, je peux dire qu'il a fait de moi celui que je suis devenu en matière de culture des droits de l'homme. C'est pourquoi après cette session, j'ai encore suivi celles de 2012 à Strasbourg et à Dakar et celle de Février 2015 à Bamako à laquelle j'ai d'ailleurs eu le privilège d'être le lauréat.

Je suis sûr que le même témoignage peut être fait par des milliers de personnes dans tous les coins du monde, l'Institut accueillant des participants venus de toute part à Strasbourg, et organisant aussi des sessions externes dans tous les continents. C'est en cela que l'IIDH est un véritable ambassadeur des droits de l'homme dans le monde.

Témoignage difficile en ce que je ne trouve pas les mots adéquats pour exprimer suffisamment mes sentiments. C'est pourquoi je sollicite clémence auprès des membres de l'Institut en leur demandant toutefois, de garder à l'esprit que le travail qu'abat l'Institut en matière de promotion des droits de l'homme dans le monde, ne peut trouver de mots pour être décrit. Il est seulement excellent.



---

## Nos contributions à la recherche

Afin de contribuer à faire avancer la recherche dans le domaine des droits de l'homme, nos représentants participent à de nombreuses manifestations. Nous

publions régulièrement des ouvrages scientifiques et organisons des événements académiques.

## Les Agendas du Président et du Secrétaire Général

Notre Président et notre Secrétaire général participent tout au long de l'année à des conférences, colloques, tables rondes et autres manifestations traitant de thématiques liées aux droits de l'homme.

### Agenda du Président en mars-avril

**9 mars** : Dîner-débat au Cercle européen sur « les droits de l'homme, dangers et perspectives »

**27 mars** : Remise du Prix de la tolérance

**8 au 10 avril** : Participation au jury de la finale du concours Cassin

**15 avril**: Séminaire CREDH / IIDH sur la CEDH, Paris

**24 avril**: Colloque Maison du Barreau la France et la CEDH, Paris

**26 avril** : Signature du contrat triennal Strasbourg capitale européenne

### Agenda de notre Secrétaire Général en mars-avril

**3 mars** : Audition à l'Ambassade de Suisse en France, Paris

**4 mars** : Participation au forum des formations de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Paris

**10 mars** : Rencontre au Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe, Strasbourg

**17 mars** : Réunion au Ministère des affaires étrangères et du développement international sur les orientations de la France dans le cadre des travaux de la Commission du droit international, Paris

**18 mars** : Journée d'études à l'Université Paris-Ouest Nanterre la Défense à l'occasion de la sortie des Grandes décisions de la jurisprudence française de droit international public (Dalloz), Nanterre

**25-27 mars** : Participation à la Conférence de haut niveau sur la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme, Bruxelles

**2 avril** : Participation à un jury de soutenance de thèse, Poitiers

**8-10 avril** : Membre du jury du Concours européen des droits de l'homme - Concours René Cassin, Strasbourg

**15 avril** : Organisation d'un séminaire d'experts sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

**24 avril**: Participation à la journée "La France et la Cour européenne des droits de l'homme", Paris

### Colloque de la SFDI

L'IIDH soutient le colloque annuel de la Société française pour le droit international qui se tiendra les **28, 29 et 30 mai 2015** à la Faculté de droit de Strasbourg. Le colloque est organisé à la mémoire de Gérard Cohen-Jonathan et sera consacré au thème "**Le précédent en droit international**". Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter [le page Internet dédié à l'évènement](#).



---

## Nos activités pédagogiques

---

### Clinique des Droits de l'Homme de Strasbourg

Séminaire- 31 mars 2015

M. Patrice Spinosi a dispensé un séminaire à l'Institut le 31 mars 2015 à destination des cliniciens de deux promotions. Le séminaire portait sur : « La Procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme - Perspective de l'avocat ».

### Concours européen des droits de l'homme René Cassin

Le « Concours européen des droits de l'homme René Cassin » a fêté son trentième anniversaire. Il s'agissait d'un concours universitaire de plaidoiries qui s'inscrit dans la tradition des cursus juridiques et de sciences politiques. Il s'est déroulé sous le parrainage de l'Université de Strasbourg (l'institut d'études politiques et la faculté de droit), de l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Cour européenne des droits de l'Homme et du Conseil de l'Europe. Le Concours Cassin représente le concours de plaidoiries simulées le plus ancien et le plus important en langue française. Il s'est tenu du 8 au 10 avril 2015 dans le cadre prestigieux du Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. La finale a eu lieu le 10 avril et a opposé les équipes de l'Université de Bâle et de l'Université Montpellier. Les membres de l'équipe de l'Université de Bâle ont été les grands vainqueurs de cette année. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la page [Facebook de l'évènement](#) et le [site internet du Concours](#).



## Du côté de nos membres

---

L'Institut International des Droits de l'Homme compte environ 300 membres (spécialistes et organisations) agissant pour les droits de l'homme, du monde entier. Cette section vise à les mettre à l'honneur et vous faire connaître leur travail, leur engagement vis-à-vis des droits de l'homme et de l'Institut. Si vous êtes membre de l'IIDH et que vous souhaitez apparaître dans la prochaine édition de « La lettre de l'Institut », nous vous invitons à nous contacter par email à [administration@iidh.org](mailto:administration@iidh.org).

**Dans cette édition, découvrez :**



**Anne-Blandine Caire**

Je suis actuellement professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'École de droit de Clermont-Ferrand, en Auvergne, et suis heureuse de faire partie des quelques privatistes qui enseignent les droits de l'Homme, à une époque où ceux-ci demeurent encore trop souvent l'apanage des publicistes en France. A vrai dire, il s'agit même d'une source de fierté et d'une véritable revendication car les droits de l'Homme sont fréquemment dénigrés et font parfois l'objet de reproches virulents.

On se demande comment de telles critiques sont possibles alors que les droits de l'Homme constituent à l'évidence la quintessence du Droit, représentent l'idéal de Justice et sont sans nul doute la cause que tout juriste devrait défendre. Ces attaques sont pourtant légion et certains évoquent parfois à propos du processus de fondamentalisation du droit, lequel désigne la prégnance toujours plus grande des droits fondamentaux, un véritable fondamentalisme.

C'est grâce au professeur Jean-Pierre Marguénaud qui a dirigé mon mémoire relatif aux privations de liberté des marginaux au sens de l'article 5 § 1 e) de la Convention européenne des droits de l'Homme puis ma thèse consacrée aux présomptions et au droit européen des droits de l'Homme que je n'ai pas hésité à combiner droit privé et droits de l'Homme. Par la suite, l'Institut International des Droits de l'Homme a assurément conforté ma vocation en m'attribuant, lors de l'année 2011, le prix René Cassin pour ma thèse, me permettant ainsi de la publier aux éditions Pedone. J'éprouve donc une réelle gratitude à l'égard de l'Institut qui a eu un impact déterminant sur ma vie professionnelle et j'espère pouvoir continuer à le soutenir et à participer à ses activités. Etre membre de l'Institut est un grand honneur: il participe à la diffusion et à la promotion des droits de l'Homme, notamment grâce aux sessions de formation qu'il organise en France et à l'étranger, et joue à ce titre un rôle fondamental dans leur préservation. Il contribue, selon le souhait de la Cour de Strasbourg, à les rendre toujours plus « concrets et effectifs ». C'est un travail indispensable, d'autant plus que le respect des droits de l'Homme ne peut jamais être considéré comme acquis.

